

Championnat 202 » Golf d'entreprise D1, 1^{er} Tour

Le 1^{er} avril 2023 Golf de Sainte Agathe Shot Gun

à 9h00, 9h10 pour les tee bis

Repères Blanc et bleu Formule **Stroke-play limité à par +4**
(inscrire maxi 7 sur par 3, 8 sur un par 4 et 9 sur un par 5)

Classement par équipes en Brut.

Green fee 28€ et repas 25€ : à régler au club par les capitaines qui récupèrent les chèques de leurs joueurs. Par principe tous les joueurs déjeunent au golf après la compétition. En cas d'empêchement majeur au repas le capitaine doit prévenir le golf avant jeudi 12h. En cas d'absence imprévue, c'est l'association qui sera redevable du repas.

Merci de respecter cette mesure.

Tee 1	AGJSEP 1	GOLF CACF	STE MARIE	
Tee 2	AGJSEP 1	GOLF CACF	STE MARIE	
Tee 3	AGJSEP 1	GOLF CACF	STE MARIE	
Tee 4	AGJSEP 1	GOLF CACF	STE MARIE	
Tee 5	AGJSEP 1	GOLF CACF	STE MARIE	
Tee 6	AGJSEP 1	UNIVERSITE 2	STE MARIE	
Tee 7	POLICE GOLF 63	UNIVERSITE 2	MICHELIN	
Tee 8	POLICE GOLF 63	UNIVERSITE 2	MICHELIN	
Tee 9	POLICE GOLF 63	UNIVERSITE 2	MICHELIN	
Tee 9 bis	POLICE GOLF 63	UNIVERSITE 2	MICHELIN	
Tee 11	POLICE GOLF 63	UNIVERSITE 1	MICHELIN	
Tee 12	POLICE GOLF 63	BANQUE CHAMALIERES	CSLG MONTLUCON	
Tee 13	UNIVERSITE 1	BANQUE CHAMALIERES	MICHELIN	
Tee 14	ASPTT	MIRABEL	BANQUE	
Tee 14 bis	ASPTT	MIRABEL	BANQUE	
Tee 15	MIRABEL	CSLG MONTLUCON	ASPTT	
Tee 16	MIRABEL	CSLG MONTLUCON	ASPTT	
Tee 17	ASPTT	BANQUE CHAMALIERES	UNIVERSITE 1	MIRABEL
Tee 18 bis	ASPTT	BANQUE CHAMALIERES	UNIVERSITE 1	
Tee 18	MIRABEL	CSLG MONTLUCON	UNIVERSITE 1	